

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé.e de mission insertion programmes européens**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-290 du 26 avril 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu la loi du 26 janvier 1984, notamment son article 3-3, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Générale Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation Europe et International , un emploi de chargé.e de mission programmes européens, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Veille, proposition, soutien et aide au montage de projets européens (hors FESI):
  - Veille permanente des appels à projet européens pouvant intéresser, sur la base des priorités validées, une des politiques publiques de Nantes Métropole ou de la Ville de Nantes
  - Travail transversal et partenarial avec les Directions concernées
  - Coordination et / ou appui au montage technique avec les Directions thématiques.
- Mise en relations des Directions concernées avec les partenaires potentiels, locaux, nationaux et internationaux en vue de collaborations futures dans le cadre de projets européens.
- Développement d'outils communs internes de gestion de capitalisation d'expérience en lien avec les différents chefs de projets européens.
- Au-delà du montage de projets européens, suivi de réseaux européens et nationaux en fonction des besoins du service

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20220701-2022\_792DEC-AU

Date de télétransmission 06/07/2022 au groupe des membres français d'Eurocities.

Date de réception préfecture : 06/07/2022

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de chargé.e de mission insertion programmes européens à la Direction Générale Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation Europe et International est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 390 et au maximum 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le - 1 JUL. 2022

Pour la Présidente

Le vice-président : délégué

  
Aicha BASSAL

ALI REBOUH

mis en ligne le :

06 JUL. 2022

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20220701-2022\_792DEC-AU  
Date de télétransmission : 06/07/2022  
Date de réception préfecture : 06/07/2022